L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil d'Etat, de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

JOURS DE PUBLICATION DURANT LE TERME.
MARDI, JEUDI ET SAMEDI

VOL. I.—No. 1.

MARDI MATIN, 22 AOUT 1837.

Le Conseil de la Première Municipalité s'est ressemblé hier au soir. Parmi les mesures qui ont été adoptées, nous avons remarqué l'émission de la seconde série des billets de la Municipalité, pour une somme de $ 40,000. Le comité de finances a été autorisé à traiter avec M. Childs, pour faire graver ces nouveaux billets sur papier de banque.

Après une assez longue discussion, à huis clos, le minimum de l'autre prise pour le nettoiement et l'arrosage des rues a été fixé. Nous espérons que la somme est assez considérable pour assurer à la ville un entretien convenable et veuille bien faire son devoir en toute conscience.

Une autre mesure fort judicieuse, dans notre opinion, c'est la résolution d'adjuger à l'entreprise les travaux de pavage ainsi que l'entretien du pavé. Le maire recevra des soumissions cachetées pendant un délai de 25 jours et l'adjudication sera faite au rabais.

Une lettre du voyer, M. Bougerol, traitant de diverses matières d'utilité publique, a été lue, et le Conseil en a ordonné l'impression.

SALUBRITE PUBLIQUE.

Aujourd'hui donc toutes les deux pour ne point vous ennuyer. Ce serait une querelle à faire à ceux qui ne veulent pas que la fièvre jaune existe en ville, au moment même où elle y fait des ravages toujours croissans. Nous en avons dit assez, à ce égard, et malheureusement trop de preuves viennent à l'appui de nos dires, pour reconnaître une querelle où le cri de *qui vive*, sont les seuls arguments. Mais il nous semble que l'intérêt public nous commande de rechercher les causes d'une invasion à la quelle on ne s'attendait plus, après cinq ans de sécurité. En examinant les opérations de l'administration, nous avons dû nous arrêter d'abord à la rue Esplanade, à cette rue si remarquable par le nombre de ses victimes, et nous avons vu le triste résultat que l'autopsie cadavérique n'a que trop clairement établi, en dépit des divers partis prétendant que : non, nègre mourait de grand'maladie, mais bien de fièvre jaune!

On nous accuse à de sonner l'alarme, et nous nous félicitons de la persistance que nous avons mise à déclarer nos convictions, si l'entêtement stupide et barbare de certaines gens, n'avait impudemment rassuré ses plus timides. Nous tenions nos renseignements de médecins éclairés, et habitués à reconnaître les symptômes, pendu de l'épidémie : et, nous réglant, non sur des craintes oiseuses, mais sur la sûreté de nos semblables, nous avons soutenu que l'épidémie régnait en ville ; et nous soutenons aujourd'hui qu'elle y fait de grands ravages et de grands progrès ; et que tout homme qui a l'intention de se soustraire au danger, n'a dont rien épargner pour s'en éloigner. Telle est notre doctrine, qu'aucune considération ne nous peut faire amender, puisqu'elle est fondée sur la raison et sur les faits.

Le Savant sh George n, reçu hier par l'etat le nous apprend que les fièvres ne se préparent de bonne foi à se retirer pour donner. La cause de ce délai, dit on, n'est point jusqu'ici sa grande distance qui sépare ces chefs et le gouvernement des tribus, qui manquait de provisions. Plusieurs sous-chefs le Turkaune kee, Honore, Tustenegee, sont venus au Fort King du compte P. well, et annoncent l'arrivée prochaine de ce chef, son Jones, qui s'était toujours opposé à la paix, est maintenant prêt à suivre l'exemple des autres chefs et se réconcilier avec les blancs. Il est donc probable, d'après ce journal, que l'émigration aura lieu cet automne. La Floride est très tranquille, aucun désordre ne se commet sur la frontière.

Un feuille d'épreuves du *Daires Télégraph*, du 11 courant, donne la nouvelle du naufrage de la goélette S. S. Mills, paquebot de St-Augustine, près de l'île Jekil. Il y avait à bord quinze personnes, parmi lesquelles se trouvait un prêtre catholique, de Charleston, et un nommé Joseph Hickman. Le seul indien qu'ait pu échapper, c'est un nègre, et un mulâtre nommé Cato, qui lui-même a rencontré ces cadavres à l'étiage du Tarpaper. La goélette était autrefois commandée par le capitaine Pellman.

UN JOUR PLUS RECENT DE FRANCE.

Le navire Majeste, parti du Hâvre le 8 de juillet, est arrivé à New-York le 12 de ce mois. La seule nouvelle importante qu'il apporte sous le date de Paris du 1er. de juillet annonce qu'il s'y était opéré à aucoup d'affaires, tant des acheteurs de l'étranger, et que les prix avaient monté de 5 à 10 c.

Au Hâvre, il s'était vendu le premier du mêmes 2400 balles de coton de 80 à 100l. 5.0 sacs cafe d'Haïti de 38 à 48 3/4.

A New-York les transactions qui ont eu lieu le 12 dans le coton, ont été très étendues tant par la consommation intérieure que pour les expéditions. Les bonnes qualités dans lesquelles se sont principalement bornées les ventes, ont été très soutenues ; les autres descriptions, moins en demande, ont été rarement si fermes. Le relevé ci-dessous comprennent 900 balles Upland de 8 1/2 à 12, en y ajoutant le fin à 13 cents ; 500 balles de la Floride, de 9 à 13 ; 300 Mobile, 9 à 12 1/2 ; et 200 Nouvelle-Orléans de 10 à 16, formant un total, pendant la semaine, de 2900 balles.

Les spéculations qui ont eu lieu dans les cotons le 15 à Charleston, ont été limitées, en raison du peu d'acheteurs qui se trouvaient dans le marché. Le coton Upland, de première qualité avait été, la veille, offert et refusé à 11 1/8 cents.

Dans le marché d'Augusta, il y eut une bonne demande pour les cotons, mais plus particulièrement dans les qualités fines, qui ont subi une hausse dans les prix. Les qualités inférieures ont aussi été en demande, mais aux anciens prix. On les obtient de 8 à 9 cts. Les fines qualités 10 cts, bonne demande ; ventes principales de 7 1/2 à 9 cts.

Les nouvelles que nous recevons de Nashville sont très favorables sur la prochaine récolte de cotons.

LISEZ DONC AVANT DE CONDAMNER !

Nous avions raison de dire qu'en général les discussions de journaux étaient peu lues ou mal lues et nous en avons la preuve dans un jour de publié dimanche dernier et dans lequel l'écrivain donne comme une façon de vur à lui une partie des raisons qui avaient parues les plus plausibles dans un article communiqué inséré dans notre feuille du 15 août, nous sommes bien de que des idées que nous avions adoptées en partie, ne soient rencontrées avec celles d'un journaliste qui n'est pas prodigue de louanges ; mais nous nous étonnons qu'il n'ait pas suivi une discussion à laquelle il paraît vouloir prendre part sans en avoir autre le développement. Si maintenir brève et tranchante de la réponse ne le disposant pas de lire des articles dont il paraissait exposer quelques idées si l'on ne connaissait de reste sa capacité originale.

Encore sur la suspension !

Quelque diversité, quelque intérêt que l'on ait pu trouver dans les lettres que nous avons insérées dans nos colonnes, quelque talent qu'elle qu'y ait déployé l'écrivain, c'est pour le public toujours l'intermédiaire possible de longue à nous des lecteurs pour en mouvoir importantes. C'est celle-là en majeure-basse. La suspension en espèces est jugée d'après ses résultats ; et personnellement l'avons habité de la suspension, ne désavouerons-pas que si l'essence de l'institution des banques leur a permis d'émettre plus de papier qu'elles n'en vaient d'espèces, l'obligation d'acquitter leurs billets n'en est pas moins contente. Actuellement consacrée de même en syllogisme, nous en sommes réduits à la suspension indispensable ; et sous ce rapport l'état n'a pas grand pareil à nous contraindre presque, dès les premières indices de suspension, nous avions soutenu cette nécessité fondée sur la panique qui s'est emparée des esprits ; sur l'empressement désordonné du public, ou plutôt des agioteurs, à s'emparer des espèces existantes dans le pays. Mais, de ce que l'institution même des banques a autorisé une émission de billets excédant de deux tiers leur capital effectif, il ne s'en suivait pas, pour nous, que des spéculations louches ou des préférences criantes dussent en être les résultats Or, nous prendrons la liberté de répéter à notre antagoniste, que de manière de procéder dans la discussion peut être fort claire, fort convaincante s'il s'agissait devant un tribunal de préserver les banques dans une polémique de journaux de déchéance encourue ; mais que, ce n'était nullement sur les chicanes de droit mais sur l'équité que se jugent nos causes. L'opinionion publique, et si nous osons dire, la conviction publique jette sur la conduite de la plupart des banques un odieux qui tient plutôt à leur sourde manœuvre, à leurs déceptions qu'au fait même de la suspension. Quand par suite, des obligations de la résolution des chartes leur préparent *toujours* en les accusant ainsi, au moyen de la fausse interprétation de leurs chartes, des faux noms dans un plaidoyer judiciaire, comme qu'en définitive, plus d'une est encore leur conjonction pour hériter de leurs propriétés plus ou moins honnêtes, nous prendrons la liberté de répéter à notre compétiteur passe, à peine, moins pour un homme d'esprit qui fait admirablement le syllogisme, mais, que nous interprètes de l'opinion générale, nous avons attaqué le point vulnérable des institutions, dans l'excès de leur privilège d'émissions ou dans l'usage qu'elles en ont fait pour en protéger les opérations folles de leurs privilégiés. Notre adversaire, habitué dès longtemps à la discussion des causes à les plus entortillées, ayant fait des études profondes en toute sorte de droits, saisit naturellement bien de nous regarder en pitié, si nous voulions lutter avec le dignes en main ; mais, chers serviteurs, bon dieu, et le journaliste était tenté de nous plaidoyer sur l'histoire des usages et des lois de l'Angleterre ! Nous commencerons à un bon à lire pour avoir voulu soutenir les principes, la liberté individuelle ; et voici qu'il nous faudrait rentrer en lice et entrer par à pas l'analyser d'une question qui est si fait pour nous au bien ou au mal objet de discussion. Il faudrait donc discuter la dispute jusqu'au bout, pour jugement ! grâce et merci ! nous cédons à la peine ; bien décidés à ne pas lire plus longtemps un plaidoyer auquel le public souriraît sans doute s'il avait la bon esprit de lire pour une lettre ou toute une réplique Mais, comme nous le disons samedi dernier, en parlant du journalisme en du silence dernier avec autre ; on se fatigue vite d'une page de raisonnement ; quelques uns lisent quelques lignes, quelques phrases, rien ou très souvent pour ses peines ce l'article qui a coûté le plus de travail et de soin, est souvent celui sur quoi l'on n'aura pas même jeté les yeux !

Résumons nous donc, et disons à notre interlocuteur ; vous avez parfaitement raison dans votre sens ; vous avez démontré qu'une banque ne peut se dispenser de suspendre quand on se presse un peu de exiger de l'argent. Nous avons dit, quant à nous, que la suspension était en ce cas de rigueur, elle devait avoir son correctif, au cas où la direction n'aurait pas agi dans l'esprit de l'institution ; ainsi, partant quittes ! Attendons l'un et l'autre, non pas le jugement dernier, où les directeurs de banque pourraient avoir un triste compte à régler ; mais seulement un jugement de la législature ! Cela nous donnera le moins de prendre haleine et cela permettra à notre honorable correspondant de jouir plus à l'aise de vacances dont il sacrifie les heures à d'intéressantes mais arides discussions. Le public est aussi très impatient sur les grandes questions, quand la chaleur le tourmente ; et nous demandons pour et trop pour lui comme pour nous.

DONALDSONVILLE, 19 Août.

Nous sommes presque portés à croire que les derniers événements des abolitionnistes ont produit quelque germe d'insurrection parmi les esclaves des habitations de cette paroisse. Car, depuis quelque temps, différentes circonstances se rencontrent et semblent être le précurseur d'agitations soudement ourdis. En effet, un des nègres d'une habitation voisine s'est permis de menacer et même de frapper un de ses maîtres. Il a été arrêté à la gaole, où il subit la peine que la loi lui a infligée ; et aujourd'hui nous publions le récit d'un affreux assassinat qui s'est commis à quelques lieue de Donaldson.

A Dieu ne plaise que notre intention soit de jeter même de frapper un vil habitant de cette ville il est maintenant à la gaole, où il subit la peine que la loi lui a infligée ; et aujourd'hui nous publions le récit d'un affreux assassinat qui s'est commis à quelques lieue de Donaldson.

A Dieu ne plaise que notre intention soit de jeter l'alarme parmi nos planteurs ! Nous pensons que les nègres sont aussi peu qu'les nègres peuvent se procurer trop fortement à bord des idées subversives ou autres en circulation, les portent souvent à l'oubli de la possibilité, mais nous pensons aussi qu'il est temps de les arrêter sérieusement.

Le port de cette paroisse a toute une des paroisses de surveillance ; nous ignorons si les mêmes dispositions ont été faites ; mais nous pensons que ce serait un vrai de dire que différentes fois cette circonstance a été remarquée et pour l'empêcher, et qu'il a été répondu à l'appel qui leur a été fait. Maintenant, peut être plus que jamais, nous avons besoin d'une force imposante pour tenir en respect les malfaiteurs qui sont au pays, et, dans le cas, l'état n'aura pas besoin d'être consulté en vain.

Horrible assassinat.—Il a été commis lundi soir, dans la paroisse de l'Assomption, sur l'habitation du Col. Pugh, un crime affreux. Nous allons en donner les détails tels que nous les avons reçus d'une personne digne de foi.

Lundi dernier, le Col. Pugh ne voyant pas revenir ses deux nègres bûcherons, qui avait été chercher du bois de bon nègres bûcherons, auprit que son cheval était revenu sans selle ni bride ; supposant qu'il lui était arrivé quelque accident, il envoya quelques nègres à sa recherche, mais de n'avoir pu en donner qu'ils ne l'avaient pas trouvé Le lendemain il fit continuer les recherches, aidé de presque tous les habitans du voisinage ; elles parurent encore être sans résultat. Enfin un nègre découvrit qu'un tronc portait du sang à l'habitation, découvrit, en changeant une corde de bois, le corps de l'infortuné économe Pierre, qui avait été assassiné pendant la nuit, et on vit le corps d'un homme dans un état de mutilation horrible à décrire. La tête était séparée du tronc et portait les marques de plusieurs coups de hache, le dos était ouvert et un bras séparé du tronc. On ne tenait encore un bâton avec lequel il paraît que le malheureux avait tâché de se défendre.

Quelque fut notre affroux de découverte, le Col. Pugh donna immédiatement l'ordre d'arrêter les nègres qui, étant au bout à l'époque du crime, devaient en être ou les auteurs ou les complices Plusieurs furent arrêtés ; mais ce ne fut, dans la matinée, que sur le soupçon d'avoir été complices de l'assassinat, et il ne fut pas possible de découvrir le véritable coupable. Le même jour, quand la nuit commença à se répandre, il était encore dans le même état d'incertitude ; on ne savait pas encore qui était le meurtrier, en partant du journalisme on fit également avec autre ; on se fatigue vite d'une page de raisonnement ; quelques uns lisent quelques lignes, quelques phrases, rien ou très souvent pour ses peines ce l'article qui a coûté le plus de travail et de soin, est souvent celui sur quoi l'on n'aura pas même jeté les yeux !

Résumons nous donc, et disons à notre interlocuteur ; vous avez parfaitement raison dans votre sens ; vous avez démontré qu'une banque ne peut se dispenser de suspendre quand on se presse un peu de exiger de l'argent. Nous avons dit, quant à nous, que la suspension était en ce cas de rigueur, elle devait avoir son correctif, au cas où la direction n'aurait pas agi dans l'esprit de l'institution ; ainsi, partant quittes ! Attendons l'un et l'autre, non pas le jugement dernier, où les directeurs de banque pourraient avoir un triste compte à régler ; mais seulement un jugement de la législature ! Cela nous donnera le moins de prendre haleine et cela permettra à notre honorable correspondant de jouir plus à l'aise de vacances dont il sacrifie les heures à d'intéressantes mais arides discussions. Le public est aussi très impatient sur les grandes questions, quand la chaleur le tourmente ; et nous demandons pour et trop pour lui comme pour nous.

DONALDSONVILLE, 19 Août.

Nous sommes presque portés à croire que les derniers événements des abolitionnistes ont produit quelque germe d'insurrection parmi les esclaves des habitations de cette paroisse. Car, depuis quelque temps, différentes circonstances se rencontrent et semblent être le précurseur d'agitations soudement ourdis. En effet, un des nègres d'une habitation voisine s'est permis de menacer et même de frapper un de ses maîtres. Il a été arrêté